



# MUNI NOUVELLES

*Kingsey Falls, un regard "vert" l'avenir!*

## SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à la résolution no 11-230, la session régulière du mois de juillet se tiendra le lundi 9 juillet 2012, à 19 h 30.

## TOURNÉE EXTÉRIEURE DES PROPRIÉTÉS

Nous vous rappelons que depuis le 26 juin et ce, jusqu'au 17 août, un étudiant fera la tournée des propriétés pour prendre des photos des cours avant et arrière. Nous profiterons de ces visites pour faire une inspection des bacs permettant de répertorier les réparations à effectuer. Les visites se feront entre 8 h et 17 h, du lundi au vendredi inclusivement.

Ces visites, autorisées par la *Loi sur les cités et villes*, permettront à la ville d'effectuer une mise à jour de ses dossiers.

Nous vous remercions de votre collaboration.

## PISCINE – BAINS LIBRES

Afin de diminuer la manutention d'argent, des cartes d'accès à la piscine sont disponibles. Les personnes qui n'auront pas de carte pourront quand même avoir accès à la piscine en payant à chaque fois. Vous pourrez vous procurer votre carte de saison au bureau municipal.

Tarif bains libres	Résidents	Non résidents
2 ans et moins	Gratuit	Gratuit
Accès simple	2,00 \$	4,00 \$
Carte pour dix bains	15,00 \$	30,00 \$
Carte de saison individuelle	40,00 \$	50,00 \$
Carte de saison familiale	50,00 \$	60,00 \$

L'horaire des bains libres est le suivant :

HORAIRE 2012	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
du 3 juillet au 12 août	14 heures à 18 heures	13 heures à 20 heures	13 heures à 20 heures	13 heures à 20 heures	13 heures à 20 heures	13 heures à 20 heures	14 heures à 18 heures
du 13 au 26 août	14 heures à 18 heures	13 heures à 17 heures	13 heures à 17 heures	13 heures à 17 heures	13 heures à 17 heures	13 heures à 17 heures	14 heures à 18 heures
du 27 août au 2 sept.	selon température						selon température

## **Accès à la pataugeoire**

Nous désirons vous rappeler qu'un enfant doit **obligatoirement** être accompagné d'un adulte pour avoir accès à la pataugeoire.

## **BON VOISINAGE**

Être un bon voisin peut être vraiment important pour vous. N'oubliez pas, en votre absence, vos voisins peuvent être les meilleurs gardiens de vos biens.

Nous vous invitons donc à être attentifs aux bruits qui pourraient les déranger : tonte du gazon, carillon, moteur de piscine ou autres.

## **RÈGLEMENT CONCERNANT LES NORMES D'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU**

Nous désirons vous rappeler que l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair.
- un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h

Le lavage des véhicules est permis à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique (pistolet) et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.

## **RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX**

En vertu du chapitre VIII du règlement général G-100, tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain, De plus le gardien d'un animal ne peut le laisser errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.

L'animal ne doit pas troubler la paix d'une ou plusieurs personnes par ses aboiements, ses hurlements ou de toute autre manière.

Le gardien d'un animal doit nettoyer et enlever immédiatement, sur toute propriété publique ou privée, les dépôts de matières fécales laissées par un animal dont il est le gardien.

La Ville de Kingsey Falls a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le règlement concernant les animaux. Nous vous invitons donc à communiquer avec eux en ce qui concerne la gestion des plaintes et des licences. L'adresse de la SPAA est le 691, rue de l'Acadie à Victoriaville (dans le parc industriel). Téléphone : 819-758-4444, Site internet : [www.spaavic.com](http://www.spaavic.com).

Les heures d'ouverture sont : Lundi-mardi-mercredi-jeudi : 12 h 00 à 17 h 00;  
Vendredi : 12 h 00 à 19 h 00;  
Samedi-dimanche: 11 h 30 à 15 h 30.

Vous pouvez consulter le règlement au bureau municipal, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à midi et de 13 h à 16 h. Le règlement peut également être consulté sur le site internet de la ville au [www.kingseyfalls.ca](http://www.kingseyfalls.ca).

## **PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION**

L'inspectrice en bâtiment, Mme Diane Beauchesne, n'étant présente que le mercredi, nous demandons la collaboration des personnes qui désirent obtenir un permis de construction ou de rénovation en présentant leur demande à l'avance afin d'éviter des désagréments liés à l'impossibilité d'obtenir un permis à temps pour les travaux. Nous vous suggérons de prendre rendez-vous avec l'inspectrice en bâtiment, en communiquant au bureau municipal au 363-3810, vous évitant ainsi des attentes. Vous pouvez trouver les formulaires de demande de permis sur le site internet de la ville : [www.kingseychalls.ca](http://www.kingseychalls.ca).

## **INSTALLATION DE PISCINES CREUSÉES, HORS TERRE OU GONFLABLES**

Nous désirons vous rappeler que vous devez obtenir un permis pour l'installation d'une piscine creusée, hors terre ou gonflable. Nous portons à votre attention que les piscines gonflables sont soumises aux mêmes réglementations que les piscines hors terre.

## **MAISONS À VENDRE**

Plusieurs personnes sont référées à la municipalité lorsqu'il s'agit de trouver une maison à vendre. Nous demandons la collaboration des personnes qui désirent vendre leur maison afin que nous maintenions notre liste à jour pour mieux vous servir. De plus, votre maison pourra être identifiée sur la carte des maisons à vendre qui est accessible sur le site internet de la ville. Il suffit de communiquer au bureau municipal au 819-363-3810, à l'adresse courriel [lfournier@kingseychalls.ca](mailto:lfournier@kingseychalls.ca) ou via le site internet [www.kingseychalls.ca](http://www.kingseychalls.ca).

## **UN BAC EST BRISÉ?**

Nous vous informons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, lorsque votre bac de déchets (noir), de matières recyclables (vert) ou de matières putrescibles (brun) est brisé lors de la collecte, vous êtes invités à communiquer avec le bureau municipal, 819-363-3810, pour nous en informer. Un employé ira constater le bris et réparera ou remplacera le bac, selon le besoin. Un fonds a été créé au budget de la ville pour ce nouveau service.

## **RÉCUPÉRATION – Huiles usées et peintures**

La municipalité offre un service continu de récupération des huiles usées et peintures. Le dépôt se fait à l'extérieur de l'atelier municipal, 57 boulevard Kingsey. Les palettes sont situées sur le côté opposé à la caserne. Vous devez déposer vos articles aux heures d'ouverture, soit de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi.

**IMPORTANT :** Nous vous demandons de placer les liquides dans des **contenants hermétiques et solides (pas de contenant en verre)**. De plus, nous vous demandons **d'identifier sur le contenant ce qui se trouve à l'intérieur** (huile, peinture, solvant, etc.) lorsqu'il ne s'agit pas du contenant original.

Nous vous rappelons que les contenants vides de peinture se recyclent aussi. Pour connaître les règles à suivre avant de récupérer ces contenants et le meilleur endroit où en disposer, nous vous invitons à consulter le site [www.ecopeinture.ca](http://www.ecopeinture.ca), dans la section *contenants vides*.

Récupération de piles et cartouches d'imprimantes au bureau municipal

## **DÉPÔT POUR LAMPES FLUOCOMPACTES ET TUBES FLUORESCENTS**

Dans son souci de protéger l'environnement, la ville a signé une entente avec Laurentide re-sources pour un dépôt destiné aux lampes fluocompactes et tubes fluorescents. Ce dépôt est situé au garage municipal, 57 boul. Kingsey. Vous devez déposer les lampes, non cassées et sans emballage, aux heures d'ouverture, soit de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi. Veuillez prendre note que pour des quantités trop importantes de tubes fluorescents, des frais pourront être exigés. Vous trouverez des informations additionnelles concernant le programme RecycFluo sur le site [www.recycfluo.ca](http://www.recycfluo.ca).

## **DOSSIERS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Les tâches municipales sont réparties comme suit :

- |   |   |
|---|---|
| • Délégué à la MRC d'Arthabaska<br>Substitut  | Micheline Pinard-Lampron<br>Christian Côté                    |
| • Corporation de développement<br>économique des Bois-Francs<br>Substitut                   | Michel Bertrand<br><br>Jean-Louis Roberge                     |
| • Parc Marie-Victorin   | Luc Duval   |
| • Embellissement  | Micheline Pinard-Lampron                                      |
| • Comité en Vert  | Micheline Pinard-Lampron                                      |
| • Gestion des matières résiduelles  | Christian Tisluck   |
| • Régie intermunicipale d'élimination<br>des matières résiduelles des Sources<br>Substitut  | Christian Tisluck<br><br>Christian Drouin                     |
| • Infrastructures municipales   | Luc Duval   |
| • Service de prévention des incendies   | Christian Tisluck<br>Christian Côté                           |
| • Maison des jeunes, Sports<br>et Loisirs<br>Substitut (Maison des jeunes)                  | Christiane Lampron<br>Luc Duval<br>Christian Drouin           |
| • Centre Récréatif Kingsey inc.   | Christian Côté  |
| • Bibliothèque et CRSBP   | Christiane Lampron  |
| • Comité consultatif d'urbanisme  | Luc Duval<br>Christian Drouin                                 |
| • Responsable culturel à la MRC   | Micheline Pinard-Lampron                                      |
| • Responsable des questions<br>familiales et/ou des aînés                                   | Micheline Pinard-Lampron                                      |
| • Transport adapté  | Christian Tisluck   |
| • Transport collectif MUNCAR  | Christian Tisluck   |
| • Société d'initiatives économiques<br>de Kingsey Falls inc.                                | Christian Côté<br>Alain Ducharme                              |
| • Comité de promotion de<br>Kingsey Falls   | Christian Côté  |
| • Commission pour la tenue de<br>consultations publiques –<br>Élevages porcins<br>Substitut | Alain Ducharme<br>Christian Tisluck<br><br>Christiane Lampron |

M Christian Côté assure la fonction de maire suppléant jusqu'au 31 décembre 2012.

## **TRAVAUX DE DRAINAGE**

La ville étudie présentement la possibilité de procéder à des travaux de drainage dans les rues Caron, Picard et une partie des rues Rouleau et Comeau. Des sondages de sol ont donc été effectués dans ces rues. Nous vous invitons à surveiller les avis publics dans les journaux locaux pour connaître les modalités de financement de ces travaux.

## **VIDANGE DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS MOTORISÉS ET DES ROULOTTES**

Nous vous rappelons qu'il y a un site aménagé au bout de la rue Lemaire, dans le parc industriel, pour vidanger vos motorisés et vos roulottes.

## **NUMÉRO POUR URGENCE MUNICIPALE**

Pour signaler une **urgence MUNICIPALE SEULEMENT (aqueduc, égout, voirie)** en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal, vous pouvez composer le 819-751-3874 et on vous rappellera dans les minutes qui suivent. **Pour les autres urgences (incendie, ambulance), composez le 9-1-1.**

## **CONGÉ FÉRIÉ**

Veillez prendre note que les différents services municipaux seront fermés le lundi 3 septembre 2012 pour la Fête du travail.

*Bon été et bonnes vacances! Soyez prudents!*

L'ÉQUIPE MUNICIPALE